

2WINGS
société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1000 euros
Siège social : 35 AVENUE SAINTE FOY - 92200 NEUILLY SUR SEINE
848 875 142 RCS NANTERRE

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 1 mai 2024

Le 1 mai 2024, à dix heures, au siège social de la société,

Monsieur Franck Garnier, associé unique de la société 2WINGS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros, ayant son siège social au 35 AVENUE SAINTE FOY, 92200 NEUILLY SUR SEINE et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 848 875 142, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Il a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

L'associé unique décide de transférer le siège social du 35 AVENUE SAINTE FOY 92200 NEUILLY SUR SEINE au 59 Boulevard du Commandant Charcot 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article concernant le siège social a été modifié comme suit :

<< Le siège social est fixé au : 59 Boulevard du Commandant Charcot 92200 NEUILLY-SUR-SEINE >>

Le reste de l'article est sans changement.

Deuxième décision

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Franck Garnier

